Règlement du Concours « Write the change »

1 Article 1 : Organisation d'un concours

La société WeLoveWords SAS au capital de 45.333,60 €, identifiée sous le n°511 575 425 / RCS de PARIS, dont le siège social est situé au 13, rue de l'arsenal 75004 Paris, organise un concours d'écriture intitulé « Write the change » en partenariat avec Renault. Ce concours est ouvert du 9 avril au 11 mai 2014, minuit (heure de Paris).

2 Article 2 : Conditions de participation au concours

Ce concours est ouvert à toute personne inscrite sur WeLoveWords. Pour devenir membre de la plate-forme WeLoveWords, il suffit d'être une personne physique majeure ou mineure d'au moins 13 ans et d'indiquer : son adresse mail, son pseudonyme et un mot de passe. Une personne mineure membre de la plateforme peut participer au concours, à condition de pouvoir justifier d'une autorisation parentale, qui lui sera demandée dans le cas où elle est désignée lauréat du concours.

Ce concours est ouvert à tous les auteurs s'exprimant en langue française ou anglaise..

Les participants devront accepter sans réserve le présent règlement en cochant, lors de son inscription au concours, la case portant la mention « En cochant cette case, je confirme avoir pris connaissance du règlement complet du concours et l'accepter sans réserve.».

3 Article 3 : Thème du concours et contraintes à respecter

Chaque participant est invité à rédiger un texte qui réponde au brief ci-dessous :

Description du concours:

Afin d'accompagner le lancement de la dernière-née de sa gamme, Renault sollicite la communauté WeLoveWords pour mettre en scène Nouvelle Twingo à travers un concours de scénarios de roman-photos.

Qu'est-ce-qu'un roman-photo? C'est une série d'images qui, une fois animées, vous racontent une histoire. Et c'est l'histoire de Nouvelle Twingo que nous vous invitons à scénariser, en l'imaginant dans une situation insolite, dans une ville européenne. Vous aurez le choix entre Paris, Londres, Munich, Amsterdam ou Milan.

Le scénario devra être à l'image de Nouvelle Twingo, innovant et original : il devra mettre en valeur son côté ludique, agile, maniable, ses couleurs aux accents Pop.

L'histoire devra être divisée en huit paragraphes, chacun décrivant précisément une étape du scénario. Vous devez garder en tête le fait que chaque étape sera illustrée par une image, ellemême composante du futur roman-photo créé.

Quatre propositions par langue seront choisies par le Jury pour être déclinées en roman photo.

Une fois réalisés, les romans-photo seront publiés cet été sur la page Facebook de Renault et soumis au vote des fans via une application. Le résultat de ces votes désignera alors les vainqueurs des dotations.

Contraintes

Votre scénario devra être rédigé en français (ou en anglais sur la plateforme correspondante)

- Il comportera un maximum de 3000 signes maximum, espaces compris et sera décomposé ainsi : un pitch de 500 signes qui présentera l'idée de l'auteur et un texte de 2500 signes découpés en huit paragraphes.
- Chaque paragraphe devra détailler une étape du scénario.
- Plusieurs contributions seront possibles par participant.

Processus

- Pour participer, vous devez être membre de WeLoveWords
- Rendez-vous sur cette page concours, cliquez en haut à droite sur « Participer au concours » et reliez votre texte au concours.

Planning

9 avril 2014 : Lancement du concours
11 mai 2014 : clôture du concours
Courant mai : annonce des résultats

Chaque participant garantit WeLoveWords que le texte soumis est un texte original, qui ne porte pas atteinte aux droits de tiers (tels que, notamment, le droit d'auteur ou le droit au respect de la vie privée). Chaque participant garantit aussi que le texte qu'il soumet au concours n'est pas déjà l'objet d'un contrat, tel qu'un contrat d'édition papier, contrat d'édition numérique, contrat d'option, contrat d'adaptation audiovisuelle, et qu'il n'est pas couvert par un droit de préférence vis-à-vis d'un éditeur.

WeLoveWords se réserve le droit de refuser tout texte ne répondant pas à ces critères, ou qui serait contraire aux lois en vigueur ; sera notamment refusé, tout texte à caractère diffamatoire, injurieux, xénophobe ou raciste.

Dès le moment où il a déposé son texte sur la plate-forme WeLoveWords, chaque participant s'engage à ne pas proposer son texte à des tiers (éditeur, producteur, etc.) et à ne pas en négocier les droits (fût-ce sous forme d'option), pendant toute la durée du concours et ce, jusqu'à la désignation du lauréat. Dès que le lauréat aura été désigné, les participants non lauréats recouvreront l'intégralité de leurs droits sur le texte, et pourront en proposer l'exploitation littéraire ou audiovisuelle à toute personne qu'ils souhaitent.

4 Article 4 : Sélection par le jury et attribution du prix

Après la date limite de dépôt des textes, le jury sélectionnera un lauréat. Celui-ci sera composé de :

- Soumaya Fallah, blogueuse de Les enjoliveuses et Sous le ciel de Paris
- Lucie Rico, Responsable éditorial de WeLoveWords
- German Gomez, Chef de service e-Communications de Renault
- Fabienne Barbey, Chef de service Presse produit de Renault
- Dominique-William Jacson, Community Manager, Renault
- Camille Bernaudin, Responsable éditorial Renault.com
- Andréa Arima, Responsable éditorial Sites Thématiques, Renault
- Camille Ortega, Assistante e-communications, Renault

5 Article 5 : Description du prix

Un podium de quatre lauréats se répartira la somme de 1000 euros.

- 400 euros (1er)
- 200 euros (2ème)
- 200 euros (3ème)
- 200 euros (4ème)
- Des invitations pour une expérience VIP au Festival de Cannes 2014 (transport, transferts à Cannes avec chauffeur, montée des marches, projection, 1 nuit d'hôtel, essai d'un véhicule Renault)

Ils recevront un badge Renault et pourront intégrer ponctuellement l'équipe éditoriale de la marque pour rédiger divers contenus sur leurs supports de communication, notamment lors d'événements.

Les gagnants sont clairement informés que les images des romans photos issus de leurs scenarios pourront être utilisées et diffusées gratuitement par la société Renault sur les supports de communication de la marque Renault pour la promotion du véhicule Nouvelle Twingo, sans limite de territoire pour une durée de 5 ans à partir du 01/04/2014.

6 Article 6 : Information des non-lauréats

Les participants non lauréats seront prévenus que le prix a été attribué par un bandeau d'information sur le site. Dès la désignation du lauréat, ils recouvreront l'intégralité de leurs droits sur leur texte et pourront proposer ce texte à toute personne qu'ils souhaitent.

7 Article 7 : Autorisation d'utiliser les nom et prénom des participants

Chaque participant autorise WeLoveWords à mentionner son pseudonyme ainsi que ses prénom et nom, sur la plate-forme WeLoveWords, ainsi que sur tous supports de communication numériques ou imprimés, afin de rendre compte des résultats du concours et de l'identité du gagnant. Cette autorisation est donnée pour une durée de deux ans après la désignation du lauréat du concours.

8 Article 8 : Données personnelles

Les données personnelles des participants (pseudonyme, adresse mail, prénom, nom, adresse postale, numéro de téléphone) recueillies par WeLoveWords lors de l'inscription des participants sur la plate-forme ou lorsque le lauréat est informé qu'il a gagné, sont destinées à WeLoveWords afin de permettre l'organisation du concours, la remise du prix au lauréat. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, chaque participant dispose d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données qui le concernent. Pour l'exercer, il suffit de contacter WeLoveWords à l'adresse suivante : WeLoveWords, 13, rue de l'arsenal 75004 Paris.

9 Article 9: Acceptation du concours

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

10 Article 10 : En cas de difficulté

WeLoveWords se réserve le droit d'annuler, d'écourter ou de suspendre le concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au concours. Elle se réserve le droit, dans cette hypothèse, de ne pas attribuer la dotation aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de cette fraude.

En cas de force majeure, WeLoveWords se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger, de suspendre ou d'annuler le concours avant la fin de la période de participation. Dans cette hypothèse, WeLoveWords s'engage à en avertir les participants dans les plus brefs délais, par une mention sur le site de WeLoveWords. Ce règlement peut être modifié à tout moment sous forme d'un avenant ajouté au présent texte par WeLoveWords, et publié par annonce en ligne sur le Site WeLoveWords.

Toute difficulté qui viendrait à naître de l'application ou de l'interprétation du règlement sera résolue par les tribunaux compétents, après tentative de conciliation.